

cipé au bourrage d'urnes revêtu par le Ministère public neuchâtelois le 10 juin. Au sein de MNF, Philippe Menoud occupe la place de vice-président de l'administration (l'équivalent du conseil d'administration) alors que Damien Piller en est le président. Deux postes que les Fribourgeois quitteront à la fin du mois.

Philippe Menoud nie

La Liberté a tenté pendant plusieurs jours de joindre Philippe Menoud, en vain. Avant qu'il nous dirige, hier, vers son avocat, Maître Joris Bühler. Par courriel, ce dernier indique que son client «nie fermement toute implication dans l'éventuelle falsification des bulletins de vote. Il n'a strictement rien à se reprocher.» Il affirme que Philippe Menoud est «choqué» par cette affaire et qu'il «collabore pleinement avec les autorités». Et d'espérer que «l'enquête permettra d'expliquer les

Philippe Menoud est suspecté d'avoir participé au bourrage d'urnes lors du vote sur la révocation de l'administration de Migros Neuchâtel-Fribourg en novembre 2019.

Charles Ellena-archives

pourquoi du comment» de cette histoire.

Pour rappel, il y a deux semaines, le procureur général neuchâtelois Pierre Aubert avait annoncé par voie de communiqué que le vote de confiance obtenu en novembre par l'administration de MNF, et donc de Damien Piller et Philippe Menoud, était entaché d'une importante manipulation. Pour le Ministère public de ce canton, c'est pas moins de la moitié des 50 000 bulletins déposés par correspondance par les coopérateurs de MNF qui ont été falsifiés. Toutes ces voix, fausses, étaient en faveur de l'administration et des deux Fribourgeois.

Or, d'après un comptage remis à jour par la justice, 17 600 coopérateurs ont voté pour le départ immédiat de l'administration et

4600 contre, soit un résultat inverse de ce qui avait été annoncé à l'époque.

Au lendemain de sa communication, Pierre Aubert avait affirmé dans les colonnes de *La Liberté* que les faits de violation du Code pénal pour faux dans les titres étaient «assez évidents», sans pour autant viser quiconque nommément. Selon une source judiciaire, Philippe Menoud n'étant pas en litige personnel avec la Fédération des coopératives Migros, la probabilité que les charges soient abandonnées en cours d'enquête sont plus élevées que pour Damien Piller, plus directement concerné bien qu'il bénéficie toujours de la présomption d'innocence.

En regardant le registre du commerce, les liens économiques entre les deux Fribourgeois sont nom-

breux. Il y a la société coopérative MNF, donc, où les deux Fribourgeois sont actifs depuis près de 25 ans. Mais aussi Avry Centre SA, propriété de MNF, où Philippe Menoud est également vice-président du conseil d'administration alors que Damien Piller en est le président. Cette société s'occupe notamment de concrétiser le projet de développement du futur centre commercial de la Migros en Sarine, auquel se grefferaient des logements et un centre aquatique. Sa réalisation demeure aujourd'hui incertaine (*La Liberté* d'hier).

TéléCharmey pas touchée

Récemment, Philippe Menoud a pris la présidence de TéléCharmey SA, nouvelle société exploitante des remontées mécaniques de Vounetz.

Elle compte parmi ses investisseurs Damien Piller, à travers sa société Anura SA, dont les comptes sont révisés, tout comme plusieurs autres entreprises liées à l'homme d'affaires, par la fiduciaire que dirige Philippe Menoud, Fiduconsult. Tant l'avocat Joris Bühler que la direction de TéléCharmey assurent que toute cette affaire n'a aucune implication sur la marche de l'entreprise exploitante des remontées mécaniques.

La suite? Désormais, «nous devons (...) chercher à déterminer qui a commandé ces bulletins, qui les a imprimés, qui les a remplis et qui les a envoyés», avait indiqué le procureur général neuchâtelois. L'enquête se poursuit et aucune information sur ses suites n'est aujourd'hui connue. »

Des fondations pour la future Maison du Gruyère

Pringy » Tous les acteurs du futur site touristique ont ratifié le financement du projet.

Estimée à 37,5 millions de francs, la future Maison du Gruyère tient son financement. Sous la présidence de Philippe Bardet, les membres de la société coopérative Laiterie de Gruyères ont accepté hier à une très large majorité d'emprunter les 17,5 millions de francs nécessaires, en sus des fonds propres (3,4 millions). La nouvelle mouture de l'accueil et du marché gruérien absorbera 6,8 millions, le restaurant 8,6 millions et le parking souterrain 4,8 millions de francs.

Une partie du crédit (1,4 million) servira de fonds propres à

l'association des producteurs de lait de la coopérative. Ces derniers pourront ainsi investir 12,8 millions de francs dans leur nouvel outil de production et de démonstration – ils l'ont ratifié le 20 février dernier. En novembre, l'Interprofession du Gruyère a quant à elle dédié 4,5 millions de francs à son futur siège administratif, toujours dans le complexe touristique de Pringy. Le projet devrait bénéficier d'environ 3,2 millions de francs de subventions.

Si tout va bien, le dossier sera mis à l'enquête dès que le Plan d'aménagement de détail (PAD) du secteur pourra lui aussi passer à l'enquête publique. Ce devrait être vers octobre, assure le syndic Jean-Pierre Doutaz. Et de

préciser que la commune est intervenue, afin de dégager ce PAD enlisé dans le litige qui oppose le canton et le Tribunal cantonal, en matière de validité des plans.

37,5 millions

En francs, le coût estimé de la future Maison du Gruyère

Le chef de projet Philippe Voillat espère que la construction de la nouvelle fromagerie et du parking débutera vers la fin 2021, pour s'achever au début 2023. Les bâtiments actuels seront alors démolis, cave excep-

tée, et leur nouvelle version sera édiflée dès l'été 2023, jusqu'au printemps 2025.

Ce programme évite d'interrompre la production de Gruyère AOP (525 tonnes en 2019) et de Vacherin AOP (11 tonnes): les touristes pourront garder la vue sur le travail des fromagers. Un restaurant, un magasin et un accueil provisoires d'une capacité similaire à celle qui prévaut à ce jour seront installés pour la dernière phase des travaux, afin de maintenir l'exploitation.

En 2019, la Maison du Gruyère, qui emploie 33 personnes, a attiré plus de 677 000 hôtes et son exposition a enregistré 182 000 visiteurs. La coopérative boucle sur un

bénéfice de 39 000 francs. Malgré la reprise, la pandémie plombera les comptes 2020. Le futur chantier devrait lui aussi réduire l'affluence à 90 000 visiteurs en 2023. Idem en 2024. Une perte d'exploitation importante est ainsi attendue entre 2022 et 2024.

Mais les nouvelles installations, dont la muséographie sera signée par les agences Wapico (René Walker) et Ciné3D (les Fribourgeois Fred et Samuel Guillaume), devraient attirer 200 000 visiteurs dès 2025, estime Philippe Voillat. Les recettes (environ 5,8 millions de francs en 2019) devraient aussitôt bondir et les comptes renouer avec les chiffres noirs. »

STÉPHANE SANCHEZ

PUBLICITÉ



MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE FRIBOURG

Exposition I MISS YOU
PETER AERSCHMANN
Visite guidée avec l'artiste & Caroline Schuster Cordone bilingue
CE SOIR À 18.30